



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 28 avril 2023

Maternité de Bergerac : réorientation temporaire des femmes pour leur accouchement vers les maternités de Périgueux et Libourne à compter du vendredi 28 avril et jusqu'au 9 mai 8h00

L'absence imprévue d'un gynécologue-obstétricien impacte dès aujourd'hui le fonctionnement de la maternité du Centre hospitalier de Bergerac. L'ARS Nouvelle-Aquitaine a travaillé avec l'établissement pour trouver une solution et maintenir l'activité, mais à ce jour, il n'a pas été possible de compléter le planning en gynécologie-obstétrique. Aussi, la prise en charge des accouchements sécurisés 24h/24 ne peut plus être assurée à compter du vendredi 28 avril – 18h jusqu'au mardi 9 mai – 8h.

Durant cette période, le Centre hospitalier de Bergerac ne sera plus en mesure d'assurer les accouchements. Il réorientera donc les femmes vers les autres maternités du territoire (Centre hospitalier de Périgueux et Centre hospitalier de Libourne) afin de garantir le suivi et la sécurité des soins pour elles et leur futur enfant.

Les femmes enceintes de plus de 37 semaines d'aménorrhée ont été informées du protocole. Elles ont pu choisir la maternité dans laquelle elles souhaitent accoucher. Leur dossier médical sera transmis à l'établissement de leur choix.

Les maternités qui les accueilleront ont été informées en amont et ont adapté leur organisation en conséquence.

Sous l'égide de la direction du Centre hospitalier de Bergerac, les équipes médicales et soignantes collaborent activement avec celles des maternités concernées (CH de Périgueux, CH de Libourne).

Cependant, il est important d'indiquer que la maternité du Centre hospitalier de Bergerac continuera d'assurer entre le 2 et le 5 mai les consultations pré et post natales, les échographies et les suivis de grossesse, les activités gynécologiques médicales ou chirurgicales, et les IVG.

Les maternités d'accueil ont été informées et ont adapté leur organisation en conséquence. Sous l'égide de la Direction du CH de Bergerac, les équipes médicales et soignantes collaborent activement avec celles des maternités concernées des Centres Hospitaliers de Périgueux et Libourne.

Dès que l'effectif aura été pourvu, la maternité de Bergerac reprendra son fonctionnement normal.

Contact presse

ARS Nouvelle-Aquitaine

06 65 24 84 60

ars-na-communication@ars.sante.fr